

maire d'une ville canadienne très importante, Kitchener, connue à l'époque sous le nom de Berlin. Personne n'ignore ses réalisations à titre de ministre du Commerce, poste qu'il a détenu après avoir été auparavant ministre du Revenu national et plus tôt ministre des Douanes et de l'Accise.

Les électeurs de Waterloo-Nord l'ont choisi pour les représenter pendant vingt-trois ans à la Chambre des communes où il a assumé ses fonctions pendant les dernières années de la première guerre mondiale, la crise des années trente et le début de la seconde Grande Guerre. C'est en 1940 qu'il a été nommé sénateur. Il a donc servi son pays sur la colline du Parlement pendant quarante-quatre ans. De pareils états de service que tous reconnaîtront, j'en suis sûr, comme extraordinaires, se sont divisés presque également entre l'autre endroit et le Sénat.

Le jugement pénétrant du sénateur Euler s'est manifesté dans la législation du Parlement et, à ses yeux, l'intérêt du public était primordial. Une des preuves les plus éclatantes de son sens du devoir a peut-être été la mesure qui légalisait au Canada la vente de la margarine. On l'a parfois appelé «le père de la margarine, au Canada». Il mérite de grands hommages à propos de cette mesure sur la margarine vu qu'il venait d'une région qui s'adonnait depuis de longues années à l'industrie laitière.

La fonction publique était pour lui une vocation noble mais malgré les années qu'il a consacrées à l'activité parlementaire, il a réussi à atteindre les sommets du monde des affaires. Il était, à une époque, éditeur d'un quotidien, président de deux compagnies d'assurance et d'une société de fiducie. La vie culturelle l'attirait aussi. A sa mort, il était fier de détenir le poste de chancelier de la *Waterloo Lutheran University*, distinction qui lui avait été conférée au cours de la dernière année de sa vie.

Si, d'un coup d'œil rétrospectif, on dépouillait le sénateur Euler de tous ses succès en politique et dans les affaires, il s'imposerait tout de même, car il était renommé pour son canadianisme. J'ai connu peu d'hommes dont le zèle à l'égard du Canada dépassait le sien. A ses yeux, le Canada occupait la place primordiale et il avait passionnément confiance dans l'avenir de notre pays. Il est vrai que la politique l'occupait fort mais sans jamais l'empêcher de rester canadien avant tout. Quand le devoir l'appelait, il savait quitter politique et gains pour placer au-dessus de tout le reste l'intérêt de son pays.

Honorables sénateurs, j'ai perdu, en la personne du sénateur Euler, un tendre ami de longue date pour lequel j'avais la plus haute estime, et, le Canada a perdu un grand Canadien.

L'honorable Norman P. Lambert: Honorables sénateurs, je suis fier de faire miens les éloges qu'on a exprimés de part et d'autre de la Chambre, à l'égard de nos deux collègues défunts, le sénateur Euler et le sénateur Bradette.

J'ai longtemps entretenu des relations étroites d'amitié avec les disparus. Comme on l'a déjà mentionné, la vie publique de chacun d'eux a débuté dans la localité qui les a vus grandir, en Ontario, leur province natale. Il est depuis longtemps reconnu que l'expérience acquise dans l'administration municipale et les assemblées législatives provinciales sert de tremplin à la députation au Parlement du Canada. C'est aussi à cause de mon grand respect envers la contribution que chacun de nos deux collègues défunts a apportée au bien commun du Canada en général, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Parlement, que je veux aujourd'hui leur rendre hommage.

Ils comptaient parmi les doyens du Parlement de notre pays. Comme on l'a déjà dit, le sénateur Euler est arrivé au Parlement en 1917 et comptait 44 années de services ininterrompus dans le domaine fédéral, à titre de représentant de Waterloo-Nord et j'ajouterais même qu'il représentait tout l'est de l'Ontario dans les questions qui relevaient de lui en tant que ministre et député. Ses états de service en qualité d'administrateur responsable de deux ministères fédéraux ont été exceptionnels. Comme vient de le signaler notre honorable collègue d'Hanover (l'honorable M. Brunt), le sénateur Euler a fait profiter les débats de la Chambre des communes, et plus tard, ceux du Sénat, de son indépendance de pensée et de sa pénétration d'esprit qui étaient tout à son crédit et à celui du Parlement de notre pays.

Le sénateur Euler s'intéressait à la véritable politique et non au jeu d'un parti. D'après lui, politique signifiait tous les grands travaux qui la constituent, non pas les manœuvres des membres du Parlement. Et cependant, personne n'eût pu être plus dénué de prétention et plus humainement démocratique dans l'exercice de ses fonctions. Le manque de sincérité représentait pour lui le reproche le plus sévère à faire à quelqu'un.

Feu notre ami, le sénateur Bradette, que la plupart appelaient «Joe», en toute simplicité, était beaucoup plus jeune que le sénateur Euler, mais n'était pas moins ici, depuis longtemps, une figure aimée. Ainsi que nous l'avons dit, il avait été élu à la Chambre des communes en 1926; il a été réélu lors de quatre élections générales successives, jusqu'en 1953, date à laquelle il a été appelé au Sénat.

J'ai eu l'avantage de le rencontrer plusieurs fois quand il occupait la présidence du comité des affaires extérieures aux Communes et que